

BRAX INFOS

Journal municipal - N°16
Mai/Juin 2017



Edito du Maire

Le premier épisode des élections vient de se clore.

Cette campagne présidentielle a davantage mis en avant la forme que le fond et comme beaucoup d'entre vous, je le regrette. La salle du conseil accueillera désormais le portrait de notre nouveau président à qui j'adresse mes félicitations républicaines.

Place à présent aux élections législatives. C'est encore le moment d'exercer pour nous notre devoir de citoyen.

Les élus de proximité tentent quant à eux de poursuivre leurs projets en faisant preuve d'exemplarité et d'écoute auprès des concitoyens afin qu'ils ne se détournent pas d'une politique qui doit urgemment recouvrer ses lettres de noblesse. Il est important de maintenir ce lien de confiance envers tous, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, sociale, culturelle ou culturelle.

Je tiens à remercier les élus et notre personnel qui ont activement participé au bon déroulement du scrutin sur notre commune. Cela n'a pas été sans difficulté en raison de la refonte des listes électorales et des problèmes rencontrés avec les listes nationales.

Je tiens également à remercier les Braxéens qui se sont investis lors du dépouillement. Ils ont également tenu les postes d'assesseurs en comblant l'absence des membres des partis politiques présents au second tour.

Ce Brax Infos résume parfaitement le résultat de notre engagement de ces derniers mois.

Remise de la carte d'électeurs – Un moment apprécié.

Il est important de mobiliser les générations futures qui prendront le relais en tant qu'électeurs voire en tant qu'élus.

La commémoration du 8 mai – Le devoir de mémoire doit être maintenu. Notre démocratie a été mise à rude épreuve et chaque commémoration est l'occasion de rappeler notre attachement aux libertés fondamentales.

Les finances de la commune – Il s'agit d'une de nos priorités pour faire face à ces fameuses baisses de dotation : -98000€ cette année 2017 par rapport aux années de référence. Nous poursuivons nos investissements avec le projet phare de la rénovation du bâtiment scolaire et périscolaire. Le niveau des subventions de l'état et du Conseil Départemental sera crucial pour équilibrer notre budget.

Les travaux sur la commune – La partie visible de nos actions comme la réfection de la place du Pigeonnier, la poursuite des investissements sur l'éclairage public, l'achèvement des travaux d'assainissement du chemin de Maudinat et le marquage de sécurité sur notre voirie. Un travail est en cours pour sécuriser les chemins de la Chauge et du Moulin après une évaluation d'un système d'écluse non concluant. Une réunion de concertation avec les riverains va être programmée afin que les habitants du chemin du Moulin puissent participer à la décision quant aux aménagements techniques à programmer.

La politique de l'enfance – des animations ont rythmé ces dernières semaines pour le plaisir des enfants et de leurs parents. Je salue le travail et l'investissement de tous les acteurs des secteurs de l'éducation et du périscolaire.

Je vous donne rendez-vous lors des manifestations de fin d'année et vous rappelle que mon bureau est ouvert le samedi matin si vous le souhaitez.



François Lépineux
Maire de Brax
Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole

Conseil municipal

Le Maire
François Lépineux
Maires adjoints
Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Esma Al-Gamra
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion
Conseillères déléguées
Véronique Perrier
Anne Lamotte
Conseillers municipaux
Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gilliaux
Christophe Houzé
Dominique Duthoit
Françoise Lebour
Éric Delmas
Christine Baur
Thierry Zanatta
Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Cédric Bretos
Patricia Scibor



Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h

Le samedi : 9h à 12h

Fermé tous les samedis matins pendant les vacances scolaires

Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71

Mail : contact@mairie-brax.fr - Site : www.mairie-brax31.fr

Tel mairie : urgences uniquement : 06 74 95 57 35

La mairie fermera exceptionnellement jeudi 25 mai et samedi 3 juin
Fermeture anticipée à 16h le 13 juillet

Vos élus à votre écoute : les élus peuvent vous recevoir le samedi matin sur rendez-vous

ÉLECTIONS

Cérémonie de la citoyenneté à Brax

Les nouveaux jeunes électeurs ont été accueillis le 18 mars dans la maison de la République par le Maire et les élus de Brax afin de leur remettre leur première carte d'électeur. Les jeunes concernés étaient ceux qui ont eu 18 ans entre le 1er mars 2016 et le 28 février 2017.



A cette occasion, le Maire a rappelé le rôle de chaque citoyen dans notre société : « *votre présence ici aujourd'hui témoigne de votre volonté à participer à la vie républicaine de notre pays, , ...s'impliquer, voter, place chacun face à ses responsabilités* ».

Après le discours, chacun des jeunes majeurs a signé sa carte d'électeur et son livret citoyen, remis en mains propres par le Maire, François Lépineux. La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, moment d'échange avec les élus.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Résultats des élections présidentielles à Brax

1ER TOUR	Participation :	88,71%
Brax : ensemble	Inscrits :	2179
des bureaux	Votants :	1933
de vote 1 et 2	Exprimés :	1887
	Nuls :	11
	Blancs :	35

	MACRON E.	MELANCHON	FILLON F.	LE PEN M.	HAMON B.
VOIX	615	402	284	241	214
%	32.59 %	21.30 %	15.05 %	12.77 %	11.34 %

Les autres candidats ont obtenu moins de 5% des voix. DUPONT AIGNAN : 3,12%, LASSALLE : 1,74%, ASSELINEAU : 1%, POUTOU : 0,52%, CHEMINADE : 0,31%, ARTHAUD : 0,21%.

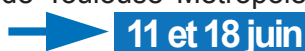
2ND TOUR	Participation	83,43%
Brax : ensemble	Inscrits :	2179
des bureaux	Votants :	1818
de vote 1 et 2	Exprimés :	1612
	Nuls :	40
	Blancs :	166

	MACRON E.	LE PEN M.
VOIX	1274	338
%	79,03%	20,97 %

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives sont prévues les dimanches **11 et 18 juin 2017 de 8h à 18h** dans les bureaux de vote 1 (mairie) et bureau de vote 2 (école maternelle). Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Un seul député est élu par circonscription. Dans le département de la Haute-Garonne, dix députés sont à élire dans le cadre de dix circonscriptions. Brax fait partie de la sixième circonscription de la Haute-Garonne de Toulouse Métropole et du Canton de Toulouse-7



11 et 18 juin

Commémoration du 8 mai

Au lendemain de l'élection du huitième président de la Ve République soit le 8 mai à 18h s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la fin du second conflit mondial au Monument aux morts de Brax. Nos remerciements pour leur présence à cette commémoration à l'association des anciens combattants de Brax-Pibrac, aux élus présents de Léguevin (S.Mirc), du Conseil Départemental (C.Pouponneau), du Conseil Régional (P.Briançon), aux élus du Conseil municipal, au major Soulat, Mme la Principale du collège de Léguevin (Mme Auriol) et les collégiens présents, ainsi qu'aux citoyens qui ont rendu hommage aux victimes de la 2^{de} guerre mondiale.



Le maire, F.Lépineux, dans son discours a rappelé que « *la guerre paraît souvent lointaine, alors qu'elle est si proche de nous. Elle paraît virtuelle alors que dans le regard de ceux qui la fuient on peut y lire sa funeste réalité. Si Le temps fait taire les derniers témoins de cette terrible deuxième guerre mondiale, nous devons être attentifs aux témoignages de ceux qui la vivent aujourd'hui, en 2017.*

Ces dernières semaines, les fractures politiques et les fractures sociales ont profondément divisé les français et modifié durablement le paysage politique. Vous avez refusé que l'histoire se répète et c'est une belle leçon pour l'avenir».

Plantation de haies

Le 13 mars, un chantier de plantation de haies a été mené en collaboration avec la Commission Développement Durable de la mairie, l'association Arbres et Paysages d'Autan, soutenue par le Conseil Régional Occitanie, et les 178 enfants de l'école élémentaire de Brax. Tous sont venus braver le froid et la bruine pour planter une haie champêtre de 180 m le long de la rue du Couget. Chaque arbuste porte le nom de l'enfant qui l'a planté et dont il est désormais le parrain ou la marraine !



Le terrain avait été préparé par les agents des services techniques de la mairie pour permettre d'assurer l'animation auprès des 7 classes. De nombreux parents se sont mobilisés pour venir aider les enfants qui savent désormais creuser, praliner et planter des arbustes.

La haie est constituée d'essences locales favorables à la biodiversité. De jeunes plants ont été choisis pour une croissance optimale et, au pied, un paillage biodégradable pour garder l'humidité

Cette journée a permis de sensibiliser les enfants de façon concrète aux sujets d'actualité tels que la biodiversité et la protection de l'environnement tout en offrant un agrément paysager à notre village.

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Spectacle «Petite lune» pour les tout petits offert par la Médiathèque Départementale et la Bibliothèque municipale de Brax



Jeudi 27 avril, plus de cinquante "tout petits braxéens" de moins de 3 ans sont venus à la salle mixte du RAM avec les assistantes maternelles, des mamans et des mamies, assister à un très joli et très poétique spectacle conté et chanté intitulé "PETITE LUNE" ;

ce spectacle gratuit offert par la Médiathèque Départementale et la Bibliothèque municipale de Brax a été écrit et interprété par la compagnie "Goutes-y-donc" (Stéphanie Ballet et Pierre-Jean Zantman).

Ce fut un grand plaisir de voir l'intérêt des petits, leurs rires et leur sagesse pendant toute la durée du spectacle (30 minutes).

Tout le monde en redemande !!

Carnaval

L'un des temps forts de l'année !

Les élèves du primaire ont fêté le traditionnel Carnaval le 24 mars sur le thème de l'Italie.



D'abord les CM2 ont rendu le jugement de M Carnaval (Pikachu) dans la cour de récréation devant toutes les classes du primaire et les petits de la grande section. Ensuite les écoliers et les adultes ont défilé, malgré la pluie, jusqu'à la salle des fêtes, pour assister aux spectacles organisés par les animateurs de l'ALAE : danse, djembé...



Enfin, un repas partagé a eu lieu dans la bonne humeur. Un grand merci à l'APEB, à l'ALAE, aux enseignants, aux bénévoles, aux agents techniques municipaux pour l'organisation et leur contribution à cette manifestation.

Permis vélo à l'école élémentaire

Les 16 et 17 mars, les élèves de CM1 de M Nafi et de CM2 de Mme Floc'h Alvarez ont accueilli la « maison du vélo » pour suivre des ateliers vélo dans le cadre du projet «Éducation et sensibilisation à la sécurité routière».

Le matin, les élèves ont participé sur leur vélo aux ateliers « maniabilité et parcours éducation routière » et

l'après-midi, ils ont suivi des ateliers plus théoriques sur le thème de «Connaître le vélo».

Ces ateliers ont complété l'activité Vélo déjà mis en place par les enseignants au mois de mars.

Les permis Vélos ont été remis aux enfants en présence des enseignants, de la Gendarmerie et du maire de Brax.



Pensez aux inscriptions scolaires à l'école maternelle et à l'école élémentaire
(modalités voir en dernière page)

Le budget primitif retrace l'ensemble des ressources et des dépenses qui seront réalisées au cours de l'année pour conduire les projets de la municipalité.

Le vote annuel du budget communal s'est tenu en séance du conseil municipal du 10/04/17 avec la volonté de:

POURSUIVRE LA MAITRISE DES DÉPENSES A CARACTÈRE GÉNÉRAL ET LA STABILITÉ DES DÉPENSES DE PERSONNEL

RÉALISER LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES A L'ACCUEIL DE LA POPULATION

Budget de fonctionnement

Un budget maîtrisé

»» Dépenses de fonctionnement 2016

1 533 300€

- 53%** Charges de personnel
- 31%** Charges de caractère général
- 14%** Charges de gestion courante
(subventions aux associations, indemnité des élus, participation aux syndicats de regroupement,...)
- 2%** Charges financières
(intérêt d'emprunt)

»» Recettes de fonctionnement 2016

1 929 174€

- 41%** Impôts locaux
- 33%** Dotations Toulouse Métropole
- 18%** Dotations de l'État et de la CAF
(subventions aux associations, indemnité des élus, participation aux syndicats de regroupement,...)
- 1%** Produits des services
(cantine, location de salles, espaces publics...)



La seule fiscalité locale (41% des recettes) ne suffit pas à financer l'ensemble des coûts engendrés par les services et les investissements à réaliser sur notre commune. La hausse de 2,5% des taux communaux rapportera environ 16 000 € qui aidera à pallier une partie de la baisse des dotations. 33% des recettes de la commune proviennent des dotations de Toulouse Métropole, 18% de l'État et de la CAF (pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires), 1% de la location de l'espace public.

La bonne gestion du budget de fonctionnement 2016 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 331 640 €, montant qui sera réinjecté pour les investissements de la commune

»»Fiscalité en 2017 : Taxes habitation, foncier bâti et non bâti

Les bases représentent la valeur locative cadastrale du bien concerné, la hausse de ces bases est fixée par l'État, hausse de 1% en 2016.

• Les taux sont fixés par la commune :
Le Conseil Municipal a voté une hausse des taux communaux de 2,5%.

-Taxe d'habitation communale : 9,83%

-Taxe sur le foncier bâti : 12,74%

-Taxe sur le foncier non bâti : 91%

Malgré cette hausse, Brax reste dans le tiers des taux les plus bas de Toulouse Métropole.

Baisse des dépenses

Le maintien de la bonne gestion de notre commune est une préoccupation majeure de la municipalité.

La baisse des dépenses de fonctionnement est une nécessité, tout en préservant la qualité du service public rendu aux Braxéens.

Depuis 2015, nous poursuivons la baisse des dépenses générales de fonctionnement soit **une économie de 86 434€**.

En 2017, nous poursuivrons ces efforts afin de consolider ces économies.

Quelques chiffres clés

- Économie d'énergie : moins 12 199€ en électricité

- Moins 86 434€ de charges à caractère général

- Des frais de personnel maîtrisés

Budget d'investissement

»» Dépenses d'investissement 2017

- 2 100 000 €**
70%

Rénovation du bâtiment scolaire François Verdier
- 492 560 €**
16%

Réserve d'équilibre et imprévus
- 165 100 €**
6%

Rénovation entretien réparation Équipement bâtiments communaux
- 125 000 €**
4%

Remboursement de capital d'emprunt
- 68 800 €**
2%

Réserve espaces fonciers et aménagements espaces publics
- 26 100 €**
1%

Rénovation entretien réparation espaces sportifs et associatifs
- 27 200 €**
1%

Rénovation entretien réparation Équipement écoles

Zoom sur certains investissements 2017 :

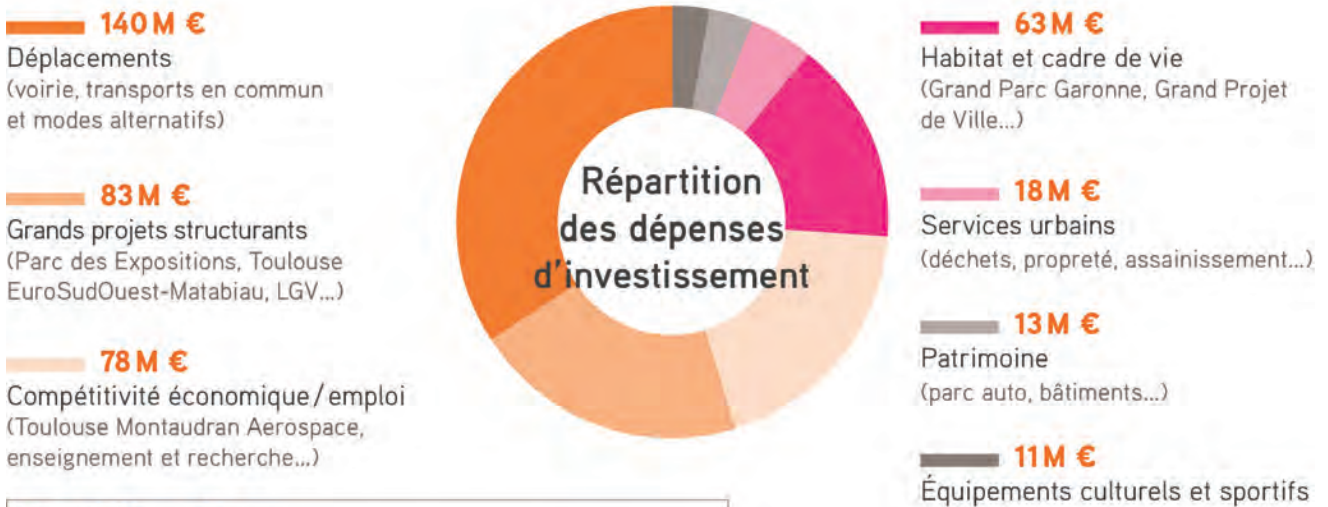
- Travaux en régie : 30 000€
- Réfection du terrain de tennis : 26 100 €
- Étude déplacement voirie : 15 000 €
- Ad'ap* : 22 000€
- Véhicule mairie : 16 000€
- Climatisation école : 14 000€
- Porte église : 12 000
- Carillon église : 5000 €
- Mobilier école (8eme classe) : 5600€
- Équipement salle évolution : 2800€
- Serrures/jetons bâtiments : 6000€
- Plaque de rue : 500€
- Etc : détail du budget sur le site de la mairie CM du 10 avril 2017

**agenda d'accessibilité programmée*

Ces investissements sont financés à :



Budget de Toulouse Métropole 2017



Des chiffres clés :
 Les dépenses d'investissement (par opposition aux dépenses de fonctionnement) du budget principal passent de **296 M € en 2016** à près de **406 M € en 2017** (plus de 421M € en intégrant les nouvelles compétences).

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Place du Pigeonnier

Place du Pigeonnier : réfection des trottoirs et marquages au sol des places de stationnement sur la place. Merci de les respecter pour la sécurité de tous. Dalle en béton coulée pour les conteneurs à recycler, pour un meilleur visuel.

Place du château

Après l'abattage du pin parasol sur le boulo-drome, Toulouse Métropole a pu procéder à la réfection de la place de parking pour les personnes à mobilité réduite (PMR), située à côté de la pharmacie.



Chemin de la Chauge

Pour limiter la vitesse, un radar pédagogique va être installé dans le sens Pibrac Brax.

Des gendarmes couchés seront posés en lieu et place des anciens dos d'âne. Le système des écluses ne peut être retenu compte tenu de l'étroitesse de ce chemin.

Chemin de Maudinat

Les travaux d'assainissement sont achevés. Les riverains peuvent procéder au raccordement au réseau d'assainissement collectif dès qu'ils auront renvoyé le formulaire relatif à la PFAC (« Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif »)

Clous de marquage

Des clous de marquage fluorescents ont été posés le long des trottoirs afin d'assurer une meilleure visibilité des obstacles sur la route la nuit.

Zéro-phyto

Depuis le 1er janvier 2017, les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés sur les espaces verts et les voiries de la commune (excepté dans les cimetières). Cela occasionne des changements profonds dans les modes d'entretien de nos espaces qui ne peuvent plus être entretenus comme avant et nous amène également à réfléchir sur notre perception de la propreté en présence de végétation spontanée.

Chemin du Moulin

Un sentiment d'insécurité a été exprimé par les habitants et les usagers du chemin du Moulin.

Après un premier test d'utilisation d'écluse infructueux, d'autres aménagements sont à l'étude.

Des bornes blanches matérialisent les accès piétons dans le virage Moulin/Vieilleguerre.

Une réunion avec les riverains est envisagée pour les faire participer à la décision finale.

Eclairage public

Les lampes boules sur la commune vont être remplacées par des lampes moins énergivores et qui limitent la pollution lumineuse générée par un éclairage à 360°.

Remise des Trophées de la vie locale

Brax remporte le 2ème prix !

Les Trophées de la Vie Locale, organisés par le Crédit Agricole ont récompensé, le 23 mars à Brax, des projets visant à promouvoir le développement et l'animation du territoire de la Haute Garonne.

Le projet braxéen «Circuits de randonnées» a reçu le 2ème prix pour son caractère innovant et son intérêt pour le territoire.



Ce projet qui a été initié par la Mairie dans le cadre de la Commission Développement Durable qui réunit des citoyens et des élus, vise à mettre en valeur le patrimoine architectural et naturel de notre village au travers des circuits de randonnées pédestres qui traversent et contournent Brax.

Vous retrouverez sur le site de la Mairie les trois circuits qui ont été cartographiés à titre gratuit par la société IDGEO et qui seront balisés prochainement par Toulouse Métropole.

C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale du Crédit Agricole qui s'est tenue à Brax, que M Le Maire a reçu ce trophée en compagnie du groupe de travail.

Massif forestier de Bouconne

Mise en place d'équipement de sécurité

Quelques 56 balises numérotées, 29 panneaux identifiant les différentes entrées et tous les parkings de la forêt vont permettre, à l'exclusion des bois privés, de sécuriser la zone boisée domaniale, mais aussi les bois communaux de Montaigut, de l'Isle Jourdain, ceux du syndicat mixte et prochainement Lévig-nac.

Pour l'adjudant-chef Mauries, cette initiative est essentielle : «A ce jour, il arrive parfois, que nous perdions du temps à localiser un blessé dans Bouconne».

A l'initiative du commandant Denis du SDIS de Colomiers, ce projet novateur, à priori unique en France, va permettre d'optimiser les temps d'intervention des secours pour les personnes en détresse en forêt.

Son coût de 17 650.00 € HT, est financé par l'ONF, les collectivités partenaires et le syndicat mixte de Bouconne.

L'objectif est de pouvoir identifier rapidement le lieu pour l'intervention des secours grâce au signalement de la balise la plus proche.



INFOS PRATIQUES

Inscriptions écoles - Rentrée 2017

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire concernent les cas suivants :

- 1ères inscriptions en école maternelle ou élémentaire
- Passage de la grande section au CP
- Nouveaux arrivants

Pensez à retirer le formulaire d'inscription en mairie avant les RDV pour les inscriptions avec les directrices des écoles

Les directrices d'école procèdent à l'admission des élèves sur présentation :

- du formulaire d'inscription délivré par la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé

En l'absence d'un de ces documents, les directrices d'école procèdent à une admission provisoire.

PAJ : Point Accueil Jeunes de Brax

Le PAJ s'adresse à tous les jeunes de 11 à 17 ans ainsi qu'au CM2 dans le cadre de projet précis.

Rappel : séjour jeunesse organisé du 8 au 15 juillet sur le bassin d'Arcachon (*séjour complet*).

Le PAJ reste ouvert du 10 au 21 juillet. Inscriptions tous les samedis après-midi au mois de juin à la maison de la vie associative.

Le programme est disponible au Point Jeune, à la Maison de la Vie Associative ou par mail: jeunesse.brax@gmail.com et facebook : [pajdebrax](https://www.facebook.com/pajdebrax).

Centre de loisirs de Bouconne

Le Centre de Loisirs de Bouconne accueille les enfants âgés de 3 à 15 ans, tous les mercredis et les vacances scolaires, de 7h30 à 18h15.

Les activités proposées sont adaptées à leurs âges.

Les loisirs sont résolument tournés vers le plein air, ainsi les participants peuvent profiter de l'environnement exceptionnel du site et des infrastructures proches (piscine, jeux,...) au cœur de la forêt de Bouconne.

Centre de Loisirs de Bouconne, contact :

Tél : 05 61 85 83 12, mail : syndicat@bouconne.fr

Transport scolaire

En Haute-Garonne, le Conseil départemental a décidé de maintenir la gratuité des transports scolaires dont bénéficient plus de 75 000 jeunes haut-garonnais, Peuvent en bénéficier :

-Les élèves domiciliés à Brax scolarisés dans leur établissement public de secteur habitant à plus d'un kilomètre de ce dernier et utilisant régulièrement les transports en commun

Comment est délivré le titre de transport ?

Les familles doivent remplir une demande de prise en charge du transport scolaire (demande en ligne ou transmise par le collège) qui sera envoyée au Conseil Départemental pour instruction. Si les critères de la gratuité sont respectés et le dossier transmis à temps, **la carte de transport sera à retirer en mairie à l'accueil à partir de la fin du mois d'août.**

Plus d'infos sur : www.haute-garonne.fr/fr/nos-missions/deplacements/transports-scolaires.



Infos pratiques mairie

Carte nationale d'identité

Rappel

Depuis le 7 mars la procédure de demande de carte d'identité a été harmonisée avec celle des passeports. La mairie de Brax n'est pas équipée pour recevoir les demandes de passeport sécurisés. La mairie ne délivre plus les cartes d'identité. La liste des mairies équipées est disponible sur le site ou à l'accueil de la mairie

Plan de Prévention Risques Inondation

Approbation du PPRi par arrêté préfectoral

Suite à l'enquête publique (du 14/04/16 au 04/05/16), le rapport de la commission d'enquête a été remis aux services de la Direction Départementale des Territoires le 2 novembre 2016.

La commission d'enquête a donné un avis favorable à l'approbation du PPRi de l'Aussonnelle et de ses affluents sur la commune de Brax sous réserve que les cartes d'aléas, de zonage réglementaire et de hauteur d'eau soient modifiées sur la commune de Brax, comme indiqué dans le dossier en réponse des services de l'État et pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des études complémentaires dressées.

Après modification des différentes cartes, le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles liés aux inondations sur la commune de Brax a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 février 2017.

Documents disponibles sur le site de la préfecture : www.haute-garonnegouv.fr/PPRN, et consultables sur place à la mairie de Brax.

Plan canicule

SOLIDARITÉ



Pensez à vous inscrire sur le registre !

Un registre nominatif et confidentiel de recensement des personnes vulnérables (personnes de plus de 65 ans, personnes isolées et personnes handicapées) est ouvert à la mairie.

Si vous vous sentez concernés par cette démarche ou si vous connaissez des personnes particulièrement exposées, n'hésitez pas à prendre contact avec la **mairie au 05 62 13 06 70.**

En cas du déclenchement du Plan Canicule par la Préfecture, un élu contactera la personne enregistrée.

Les Restos du cœur



La campagne d'été a démarré !

Pour la première fois, **le centre des restos du cœur de Léguevin restera ouvert durant la campagne d'été.**

La distribution alimentaire se fait le lundi de 14h à 16h depuis le 27 mars et se poursuit tous les 15 jours.

L'aide alimentaire est soumise à un barème, selon les revenus disponibles de la famille.

Pour tout renseignement, tel : 06 68 09 91 42.

Centre de LEGUEVIN - 1, allée de Lattre de Tassigny. contact : ad31.leguevin@restosducoeur.org

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAI

- 18 : démonstration katas Minimes/Cadets, dojo, 19h45
- 19 : film "AU-DELÀ des CIMES", salle mixte, 20h30
- 20 : fête de l'escalade, gymnase à partir de 9h
- 20 : concert de Maryk Choley, église, 20h30
- 21 : journée des jardins, place du village à partir de 9h

JUIN

- 10 : 20 ans du Basket
- 11 : élections législatives, 8h à 18h
- 16-17-18 juin : fête locale, place du village
- 17 : représentation "le Cercle", 17h, cour de l'école
- 17 : remise des récompenses pour les jeunes bénévoles des associations braxéennes, 18h30/19h et apéritif offert par la municipalité, place du village
- 17 : chorales, église de Brax, au profit D'ELA
- 17 : remise grades et repas du judo, 17h, salle des fêtes
- 18 : élections législatives, 8h à 18h
- 23 : AG tennis club et soirée festive, salle des fêtes

Bibliothèque municipale

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30
Samedi matin de 10h30 à 12h00
Pendant les vacances scolaires :
Les mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

Deux erreurs se sont glissées dans le Brax infos N°14 :

- L'adresse mail de la psychologue Sabine LAMBERT-DEVIEUVE : dalambertienne@gmail.com au lieu de psy.lambert.devienne@gmail.com
 - les horaires de bricolage : voir ci-dessus.
- Avec toutes nos excuses !*

Incivilités

On constate une forte augmentation des incivilités et des dépôts sauvages dans les zones de tri sélectif de la commune.

D'importants volumes de déchets sont abandonnés aux points d'apports volontaires (tri sélectif).

Les agents métropolitains passent énormément de temps à ramasser les diverses ordures et dépôts sauvages qui enlaidissent notre village. Ils mobilisent du temps et de l'argent qui pourrait être investis ailleurs.

Ces actes d'incivilités de plus en plus répandus peuvent faire l'objet d'une plainte déposée en gendarmerie si le coupable est identifié. N'hésitez pas à appeler la mairie !

Déchetteries :

Colomiers, tel : 05 61 78 09 99

Chemin de la Ménude ZI d'En Jacca
Ouverture tous les jours de la semaine de 8h30 à 18h30 non stop.
Fermeture : le mardi et les jours fériés.

Cornebarrieu, tel : 05 34 40 07 68

Route d'Aussonne
Ouverture lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h samedi et dimanche de 10h à 18h.
Fermeture le jeudi et les jours fériés.

**Respectez l'espace public
Utilisez les déchetteries**

Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie : 31/05, 28/06, 26/07, 30/08, 27/09

Bricolage divers :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.
Brûlage des végétaux interdits.

Permanences juridique en mairie

Conseil gratuit et sans RDV, les samedis entre 10h et 12h :

Prochaine permanence : le 17 juin

Sollicitez des renseignements sur vos démarches juridiques et administratives, sur les accès aux tribunaux et obtenez des explications sur le fonctionnement de la justice.

Marché : on a tendance à dire que les huîtres se consomment durant les mois en R, de septembre à avril, la vente d'huîtres reprendra donc en septembre sur la place du village.

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114